



M

DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX No 15.

Samedi 9 Avril 189

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos *vins de messe*. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi 'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "
" 8.30 à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNAILY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 308, rue Laval

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	11	AVRIL	— Couvent d'Hochelega.
MERCREDI	13	"	— Couvent du Sacré-Cœur.
VENDREDI	15	"	— Collège de Rigaud.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	10	Avril	— Rameaux, 1 cl., sem.
LUNDI	11	"	— De la Ferie.
MARDI	12	"	— De la Ferie.
MERCREDI	13	"	— De la Ferie.
JEUDI	14	"	— JOUR SAINT.
VENDREDI	15	"	— VENDREDI SAINT.
SAMEDI	16	"	— SAMEDI-SAINT.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 10. — Annonce de la Semaine Sainte, Pâques, et quêtes pour la Terre Sainte.

Cathédrale. — Mercredi, 13, à 4 h. P. M. Ténèbres.

Jeudi 14, bénédiction des Saintes Huiles à 8 h. A. M. Ténèbres à 4 h. P. M. et prières du soir à 8 h.

Vendredi 15A. — 8 h. A. M. office pontifical, à 4 h. P. M. Ténèbres à 7 h. sermon de la Passion.

Samedi 16. — A 8 h. office pontifical.

Dimanche 17. — Bénédiction Papale à la grand'messe.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteur : M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administrateur : M. l'abbé W. G. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix : \$9.00

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

AVIS

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour l'année courante sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10ME ANNÉE. SAMEDI, 9 AVRIL 1892. VOL. XIX, No 15.

SOMMAIRE :

I Dimanche des Rameaux. — II L'évêque. — III La Vierge des Voirons. — IV Exposition de Chicago. — V. Les sociétés de secours mutuels. — VI Au Manitoba. — VII L'Institut des sourds-muets, au Mile-End, Montréal. — VIII Chéonique : nominations, etc. — IX Aux prières.

DIMANCHE DES RAMEAUX

Au milieu du deuil de la semaine des douleurs, l'Eglise veut que nos cœurs se soulagent par un moment d'allégresse et que Jésus aujourd'hui soit salué par nous comme notre Roi. Elle a disposé le service divin de cette journée de manière à exprimer à la fois la joie et la tristesse : la joie, en s'unissant aux acclamations dont retentit la cité de David ; la tristesse, en reprenant bientôt le cours de ses gémissements sur les douleurs de son Epoux divin.

Toute la cérémonie est partagée comme en trois actes distincts : la bénédiction des palmes ou des rameaux, la procession célèbre qui fait suite à cette bénédiction solennelle et enfin l'offrande du saint sacrifice.

Dans ce dernier acte les chants sont empreints de désolation ; et pour mettre le comble au deuil qui signale désormais le reste de cette journée, le récit de la Passion du Rédempteur va être lu par avance dans l'assemblée des fidèles. Depuis cinq à six siècles, l'Eglise a adopté un récitatif particulier pour cette narration du saint Évangile, qui devient ainsi un véritable drame. On entend d'abord l'historien qui raconte les faits sur un mode grave

et pathétique ; les paroles de Jésus ont un accent noble et doux, qui contraste d'une manière saisissante avec le ton élevé des autres interlocuteurs, et avec les clameurs de la populace juive. Durant le chant de la Passion, tous les assistants doivent tenir leur rameau à la main, afin de protester par cet emblème de triomphe contre les humiliations dont le Rédempteur est l'objet de la part de ses ennemis. C'est au moment où, dans son amour pour nous, il se laisse fouler sous les pieds des pécheurs, que nous devons le proclamer plus haut notre Dieu et notre souverain Roi.

Ce dimanche, outre son nom liturgique et populaire de Dimanche des Rameaux ou des Palmes, est appelé aussi Dimanche d'Hosannah, à cause du cri de triomphe dont les Juifs saluèrent l'arrivée de Jésus. Nos pères l'ont nommé longtemps Dimanche de Pâque fleurie, parce que la Pâque, qui n'est plus qu'à huit jours d'intervalle, est aujourd'hui comme en floraison, et que les fidèles peuvent remplir dès maintenant le devoir de la communion annuelle. C'est en souvenir de cette appellation, que les Espagnols, ayant découvert, le Dimanche des Rameaux de l'an 1513, la vaste contrée qui avoisine le Mexique, lui donnèrent le nom de Floride.

L'ÉVÊQUE

Les belles pages qui suivent sont extraites de la quatre-vingt-troisième conférence du P. Monsabré sur *le Générateur du Sacerdoce*.

* * *

L'évêque est le prêtre parfait dans la grandeur ; et sa première grandeur est de devenir père. Le sacre donne à son tempérament sacerdotal une surnaturelle vigueur, une sorte de virilité divine, qui le fait entrer plus avant dans le sacerdoce du Christ, et lui assure la fécondité. Dans la ruche bénie où travaillent les ministres de Dieu, le prêtre élabore le miel céleste dont doivent se nourrir les fidèles ; mais de la cellule royale où trône l'évêque part la vertu sacramentelle qui engendre toute la hiérarchie. L'évêque est doué du pouvoir générateur qui lui permet de donner des prêtres à l'Église, et de reproduire, sans fin, sa propre

fécondité ; l'Evêque seul peut dire, comme l'Apôtre, aux évêques et aux prêtres : « Souvenez-vous de la grâce qui est en vous par l'imposition de mes mains... »

Le prêtre est établi pour le peuple, et reçoit, dans sa personne sacrée, le courant des choses saintes qui de la terre montent vers le ciel ; mais c'est à l'Evêque qu'il appartient de diriger ce courant. Le prêtre est le divin précepteur du peuple ; l'Evêque est le divin précepteur du sacerdoce. Le prêtre, chargé de prier pour tous, est une personne publique et comme la bouche de l'Eglise ; l'Evêque ouvre cette bouche, et lui dicte les paroles qu'elle doit adresser au ciel. Les adorations, les actions de grâce, les supplications de la liturgie ne prennent leur essor vers Dieu que lorsqu'il les approuve. Là où il apparaît, il préside ; partout où il préside, on ne fait rien sans lui. Il donne le signal de la prière publique ; il reçoit la confession générale du peuple et du clergé ; il bénit tout le monde et toutes choses et personne ne le bénit (1).

S'il n'a pas, en vertu de son caractère, un pouvoir plus grand que celui du prêtre dans l'acte sacrificiel, cet acte, cependant, dépend de sa féconde et souveraine puissance. C'est lui qui arme les lèvres des prêtres des paroles divines dont les coups renouvellent l'immolation du calvaire ; c'est lui qui donne au sacerdoce ses temples, ses autels et ses vases sacrés. Ses bénédictions et ses consécérations sanctifient les murs de la maison de Dieu, les pierres sur lesquelles s'accomplit l'action sacro-sainte qui donne au monde pécheur un suppléant, à la justice divine une victime, les calices où coule le sang précieux du Sauveur.....

* * *

Prêtre parfait dans la grandeur, quand il s'agit de représenter le peuple chrétien à la prière et au sacrifice, l'Evêque est encore le prêtre parfait dans la grandeur quand il s'agit de dispenser les dons de Dieu : la vérité et la grâce.

La vérité que donne le prêtre lui vient du ciel, avons-nous dit, c'est la parole du Verbe incarné, éternel témoin des secrets de la science divine. Or, sa parole, le Verbe incarné l'a confiée directement à ceux qui habitent les sommets de la sainte hiérarchie, à ceux qu'il a appelés la lumière du monde : *Vos estis lux*

(1) *Episcopus benedicit et non benedicitur.* (Const. apost. Lib. VIII. cap. xxviii).

mundi, (1) à ceux qu'il a envoyés comme son Père céleste l'a envoyé lui-même. « Allez, leur a-t-il dit, prêchez l'Évangile aux nations, apprenez-leur à garder ma doctrine et mes commandements (2) ; qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise (3). Invisible à tous les yeux, je serai pourtant avec vous jusqu'à la consommation des siècles : *Eccc ego vobiscum usque ad consummationem sæculi* (4). Le gage de ma présence, c'est mon Esprit ; je vous le donne, afin qu'il reste toujours avec vous : *ut maneat in æternum*. Il vous enseignera toute vérité (5), non pas qu'il vous apprenne des choses nouvelles, car il ne vous dira que ce qu'il a entendu (6), mais il vous fera entrer dans les profondeurs sacrées de ma doctrine et vous préservera de l'erreur. Si vous parlez, c'est lui qui parlera par votre bouche. »

Si éminente dans la dispensation de la vérité, la perfection sacerdotale de l'Évêque ne l'est pas moins dans la dispensation de la grâce. Non seulement il a seul le droit ordinaire de confirmer, c'est-à-dire de faire passer ceux que le prêtre baptise de l'enfance à la virilité chrétienne ; de conférer la plénitude de grâce qui convient à l'âge parfait, et s'ajoute à la plénitude initiale du sacrement par lequel nous avons été engendrés surnaturellement ; de choisir et d'armer pour le combat les recrues de la milice du Christ ; mais son pouvoir générateur lui met en main toutes les grâces, et, en quelque sorte, tout le corps mystique de Jésus-Christ. Aucun mystère n'y serait plus célébré, et la vie divine s'y épuiserait, si la fécondité de l'Évêque, subitement tarie, cessait de produire des ministres et des prêtres.

Si, par impossible, tout l'épiscopat disparaissait ou se refusait à ouvrir ses flancs paternels, quel désastre ! Il n'y aurait bientôt plus de sacrifices sur les autels, plus d'hôte dans les tabernacles, plus d'aliment divin pour les âmes, plus de pardon pour les pécheurs, plus de consolation pour les mourants ; le peuple chrétien se lamenterait autour de temples déserts, et finirait par disparaître lui-même. On a vu, hélas ! de ces catastrophes dans les pays où la persécution a abattu toutes les têtes de la hiérarchie ; et, si le paganisme n'y a pas repris son empire absolu ce qui reste du corps mystique de Jésus-Christ n'est plus qu'une ruine. Laissez faire le temps et l'on pourra dire un jour : « Les ruines elles-mêmes ne sont plus : *Etiã perière ruinæ !* »

(1) Matth., cap. v, 14.

(2) Matth., cap. xxviii, 39. — Marc., cap. xvi, 15. (3) Luc., cap. x, 16.

(4) Matth., cap. xxviii, 20. (5) Joan., cap. xvi, 13. (6) *Ibid.*

LA VIERGE DES VOIRONS

C'est en Suisse, dans la chaîne des Alpes savoyardes, non loin du Lac Léman, que s'élève la chapelle des Voirons, sanctuaire vénéré dont la fondation remonte à une date extrêmement reculée. En 1100, elle fut bâtie par Aimé de Laugins pour remercier la Sainte Vierge de lui avoir sauvé la vie dans sa lutte contre un sanglier féroce qui désolait la contrée. Il y plaça une statue de la Vierge, en bois, œuvre des solitaires du Liban, rapportée de Palestine par un pieux pèlerin, et vers la fin de sa vie, ayant soif de solitude, et voulant se préparer à bien mourir, se retira dans l'ermitage accoté au chef de la chapelle, où il passa ses derniers jours dans la prière et la mortification jusqu'à ce qu'il mourut en odeur de sainteté.

La Vierge des Voirons avait le visage noir comme la plupart des saintes images de la mère de Dieu, venues de Palestine. On perpétuait ainsi la parole du Cantique des Cantiques : *nigra sum, sed formosa*. Dès les premiers temps, une affluence considérable de pèlerins vint visiter le rustique sanctuaire où s'accomplirent beaucoup de miracles.

De tous ces miracles un des plus éclatants est celui qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, et dont on peut encore, à cette heure, constater l'étrange et terrible réalité.

Il y eut, comme à toutes les époques de troubles, des défec-tions et des traîtres. Les Bernois allèrent aux Voirons, guidés par un misérable paysan de la paroisse de Breus, nommé Jehan Burguard. Ils chassèrent les ermites, démolirent chapelle et cou-vent, mirent le feu aux ruines, et partirent avec leur butin de vases sacrés, d'habits sacerdotaux, de livres et de chartes. Ils ne s'étaient point aperçus que la Vierge noire avait échappé aux flammes et demeurait debout, intacte, sur l'autel.

Jehan Burguard, qui était resté, se jeta sur la sainte image, la renversa dans les cendres, lui attacha une corde au cou, et se mit à descendre à travers les champs, traînant après lui la statue.

Or, comme il arrivait dans un pré, au bas de la montagne, où se trouvaient, parmi « une troupe d'enfants et de grands », deux jeunes paysans de Breus, Michel Novelli et Claude-Hippolyte Cortagier, il se mit à proférer des blasphèmes si grossiers et si obscènes que les témoins de ce crime odieux en tremblaient.

Tout à coup, il sentit une résistance, bien que la place fût égale, nette, et que l'herbe, très touffue, formât comme un tapis de velours. Alors Jean Burguard s'écria :

— Qui t'arrête donc, statue maudite, et toi, Vierge noire, si tu as tant de pouvoir qu'on le dit, montre-le !

En même temps il tournait la tête, pour voir quel obstacle empêchait la statue qu'il traînait de le suivre. Il n'y avait aucun obstacle. La Vierge gisait immobile sur le sol. Et quand Burguard voulut se retourner, il ne le put : son cou, son épaule, son bras, étaient perclus et paralysés.

Furieux, il dut rentrer chez lui dans cet état ; il mourut dans cette attitude, la tête tournée vers le dos, et, n'ayant pas voulu abjurer ses fautes, il rendit le dernier soupir au milieu d'indicibles terreurs.

Procès-verbal fut dressé de cet événement singulier, le 8 avril 1572, par ordre du duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier. L'acte fut passé au château de Laingins, en présence des témoins oculaires Novelli et Cortagier, qui affirmèrent sous la foi du serment, et de quatre autres personnes, par Jehan Guillet, docteur en droit, et juge.

L'ermitage fut rétabli par saint François de Sales, à la fin du seizième siècle, et son neveu Charles Auguste y fut ermite. Les Dominicains s'établirent aux Voirons, et y demeurèrent jusqu'en 1769, alors qu'un incendie détruisit leur prieuré.

La statue, retrouvée par l'ermite François Monod, fut placée dans un oratoire bâti aux frais d'Alexandre de Monvugnard, seigneur de Boège, et c'est dans l'église paroissiale de Boège qu'elle est aujourd'hui vénérée.

Jehan Burguard laissait des enfants dont la descendance existe encore ; tous, dans le passé et dans présent, ont porté et portent le signe de malédiction : on les appelle les *cous tordus*. Ils eurent tous, et ils ont la tête tournée sur l'épaule, et regardant par derrière. L'un d'eux, vers le milieu de ce siècle, fit dresser une pierre creuse sur un sentier qui, traversant les Voirons, va de Boège à Saint-Gergues, et y plaça une statue de la Vierge, en marque de repentir et d'expiation. Ce fut, dit-on le dernier *cou-tordu*, mort en 1852, et en qui s'éteignait la descendance mâle du sacrilège.

Cependant, le vœu d'une noble et pieuse femme, d'une mère souffrante qui sollicitait du ciel la guérison de son fils, atteint

d'une cruelle infirmité, releva dans ses dernières années, la chapelle des Voirons de ses ruines.

Or, quelque temps après que le modeste sanctuaire eut été réédifié, une femme, pauvrement vêtue, enveloppée d'une mante dont le capuchon couvrait entièrement sa tête arriva un soir à l'ermitage des Voirons, au chalet que Mme D... habitait, l'été, avec ses enfants. Elle s'adressa à une servante et sollicita humblement qu'on voulût bien lui confier un moment la clef de la chapelle, où elle voulait prier, disait-elle. Et comme elle refusait de dire son nom, de s'expliquer davantage, on appela Mme D..., qui l'interrogea.

— Qui êtes-vous ? et pourquoi voulez vous seule pénétrer dans la chapelle ? On y célèbre la sainte messe demain matin, attendez jusque-là. On vous donnera l'hospitalité à la ferme.

L'inconnue répondit tout d'abord par de brèves syllabes. Elle bégayait des mots sans suite, balbutiait, secouée par des sanglots. Et comme elle vit enfin que ses allures singulières inspiraient de la défiance, elle prit tout à coup son parti et dit en pleurant à Mme D... :

-- Madame, pardonnez-moi... Vous comprendrez tout de suite pour quel motif je ne voulais pas me faire connaître. Je suis la servante de M. le curé de N..., en Suisse, et j'ai quitté ce pays-ci, qui est le mien, depuis ma première communion.

Elle rabattit alors son capuchon, et montra sa figure convulsée, sa tête tordue sur les épaules.

— J'appartiens à la famille maudite, poursuivit-elle. Je suis, par mes grands parents, une Burguard de Breus ; et pour expier le grand sacrilège de celui dont le sang coule dans mes veines, depuis dix ans je brode, la nuit, à genoux sur le carreau de ma chambre, une nappe d'autel... A tous les points que vous y verrez autant de larmes ont coulé de mes yeux. Je voulais étendre cette nappe sur l'autel, dire l'*Ave Maria* et m'enfuir... Vous m'avez forcée de m'avouer celle que je suis, prenez-moi en pitié, et priez pour moi !

EXPOSITION DE CHICAGO

Léon XIII a donné officiellement son approbation à l'Exposition de Chicago. La Croix nous rapporte le texte de la lettre adressée, d'après l'Agence Havas, à l'honorable Thomas B Bryan, par Sa Sainteté.

Léon XIII, à l'honorable Thomas B. Bryan.

Honorable Monsieur, salut !

Pendant que de toutes parts on se prépare à célébrer par des fêtes la mémoire d'un homme très illustre, qui a bien mérité de la chrétienté et de tout l'univers civilisé, nous apprenons avec un grand plaisir que les Etats-Unis et l'Amérique du Nord sont entrés dans la lice pour ce tournoi honorifique de la manière qui convient à l'étendue de ce pays et à la mémoire du grand homme auquel ces honneurs sont rendus.

Rien certainement ne peut être plus splendide que ce que l'on nous raconte de la grande et magnifique exposition qui va avoir lieu à Chicago et qui réunira en un même lieu tous les fruits que produit la nature et toutes les œuvres que crée l'esprit ingénieux de l'homme. Le succès de cette entreprise fournira certainement une nouvelle preuve de l'intelligence supérieure et de l'énergie active de ce peuple qui entreprend des tâches énormes et difficiles avec tant d'audace et de bonheur. Nous venons constater en même temps que l'objet que l'on a en vue est aussi noble que l'entreprise elle-même est grande. C'est un témoignage d'honneur et de gratitude à cet homme immortel qui, désireux de trouver de nouvelles routes par lesquelles on pût porter jusque dans les parties les plus reculées de l'univers, la lumière de la vérité et les bienfaits de la civilisation, ne s'est pas laissé effrayer par les dangers qu'il allait courir et ne s'est pas laissé vaincre par les plus rudes labeurs. Christophe Colomb a réuni en quelque sorte les deux fractions de la race humaine longtemps séparées, et il a rendu à toutes deux de tels services, que parmi les bienfaiteurs de l'humanité, il y en a peu qui lui soient égaux et pas un seul qui lui soit supérieur.

C'est pourquoi, tout en faisant aux citoyens de la Grande République des éloges bien mérités, Nous exprimons le ferme espoir que leur noble entreprise à laquelle d'autres nations prêteront leur concours, aura un résultat favorable, qu'elle sera d'une

grande utilité, en stimulant l'ingéniosité de l'homme dans ses efforts pour développer les ressources de la nature, et en encourageant les Beaux-Arts.

Donnée à Saint-Pierre de Rome, le 27 février, en l'année de N.-S. 1892 et la quinzisième de notre pontificat.

Signé : LEON XIII.

Nos maisons catholiques d'éducation ont décidé de prendre part à cette exposition, et nous savons que déjà plusieurs d'entre elles se sont mises à l'œuvre pour préparer les travaux qui y seront envoyés. Il est sûr qu'avec du zèle et de l'entente, nous pourrons faire beaucoup pour l'honneur de la religion et de notre nationalité.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Nous venons de recevoir la lettre pastorale de Mgr l'Archevêque de Rouen adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse pour le carême de cette année.

Cette lettre traite d'un sujet qui est universel, les sociétés de secours mutuels. Elle s'inspire de l'admirable Encyclique du Saint Père sur la condition des ouvriers, qui, dit le vénéré prélat, a retenti dans le monde comme ce cri sorti du cœur de Jésus-Christ à la vue des foules considérables et affamées qui l'avaient suivi dans le désert : *Misereor super turbam*.

Après avoir éloquemment montré le mal nouveau dont est atteint le corps social par la dissolution de la famille industrielle, que l'usine et l'atelier ont atteinte profondément, Mgr de Rouen indique le remède apporté par les sociétés de secours mutuels; il signale les bienfaits de l'association fondée à Rouen en 1849 sous le nom de l'*Emulation chrétienne*, dont il retrace rapidement l'histoire.

« Rien de grand ici-bas n'a de grands commencements, a dit Xavier de Maistre. *Crescit occulto velut arbor ævo*, c'est la devise éternelle de toutes les grande institutions. » Parole d'une philosophie profonde qui s'est trouvée justifiée par l'histoire de la naissante association. Humble et obscure dans son origine, ferme dans ses projets, mais hésitante dans sa marche, parce que, devant elle, la route n'était pas frayée, elle eut à supporter de nombreu-

ses et délicates épreuves, qui, plus d'une fois, mirent son existence en danger. Elle en triompha, grâce à la confiance opiniâtre de ses membres participants, grâce au concours généreux de ses membres honoraires, grâce surtout à l'habile administration et au dévouement infatigable des hommes d'intelligence qu'elle sut toujours placer à sa tête. Depuis sa fondation cinquante ans ne sont pas écoulés, et, aujourd'hui, elle compte plus de trois mille sociétaires : elle a dépensé en frais de maladie un million et demi, et les sommes placées dans les caisses publiques, comme garantie des pensions annuelles de ses retraités, atteindront bientôt le chiffre d'un million. Objet des distinctions les plus rares et les plus flatteuses, citée comme modèle aux nombreuses associations formées sur le même plan, elle a vu, en raison d'une prospérité toujours grandissante, sa bonne renommée s'étendre jusqu'à l'étranger. »

Cette association est une tradition moderne de l'éternel précepte de la loi évangélique « Aimez-vous les uns les autres » texte que développait si heureusement Mgr Emard à la dernière fête annuelle de notre Union Saint Joseph de Montréal et qui est la devise même de cette société. Saint Paul ajoute encore : « portez les fardeaux les uns des autres. »

Les premiers bienfaiteurs des œuvres ce sont les pauvres eux-mêmes, a dit justement un économiste : c'est de cette généreuse sympathie que sont nées les sociétés de secours mutuels qui, comme on le sait, assurent au travailleur un salaire en cas de maladie ou de chômage forcé, garantissent à la famille en cas de décès de son chef et de son soutien, un capital certain. Au bien-être matériel qu'il est légitime de rechercher, ces sociétés joignent le bien-être moral et l'idée religieuse, sans laquelle il n'y a pas de charité durable.

Mgr de Rouen dit excellemment : « Fondée en droit l'aspiration des classes laborieuses (à la fortune) ne présente en fait rien d'alarmant. Car la richesse n'est pas une quantité fixe, invariable, livrée dans des proportions absolues au grand partage des hommes : c'est au contraire une quantité indéfiniment extensible par le travail. Le bien des uns peut s'accroître sans nuire au bien des autres, sans qu'aucune propriété soit menacée, ni aucun droit violé.

« Le vrai péril pour la société, c'est la théorie de ces violents qui, au mépris de toutes les règles de la justice et de la pruden-

ce, voudraient, d'un seul coup, transformer la condition des classes laborieuses, et les faire passer, sans transition, de leur état présent à une situation largement pourvue d'aisance et de sécurité. Nul obstacle n'arrête ces réformateurs irresponsables ; nulle conséquence ne les effraye.

« Autre est l'esprit des mutualistes. Ils ne font jamais appel aux passions mauvaises ; ils ne demandent pas à l'État ce que l'État ne peut pas et ne doit pas leur donner. C'est de leurs efforts personnels qu'ils attendent la réalisation de leurs vœux. Repoussant la violence, ils travaillent silencieusement à s'émanciper eux-mêmes au moyen de l'épargne fécondée par l'association. » Mais le vrai bien produit par ces sociétés c'est, selon l'heureuse expression de Mgr de Rouen, « de rétablir dans l'âme et la vie du travailleur, avec le respect de lui-même, le goût et la pratique des vertus qui, elles aussi, sont indispensables à son bonheur. Grâce à elles l'histoire dira que le christianisme, comme il avait autrefois relevé et affranchi les esclaves, a sauvé, au XIXe siècle, la liberté et l'honneur de l'ouvrier. »

Elles ont encore une autre action bienfaisante, et celle-là est de beaucoup la plus importante ; c'est de ramener le travailleur à la pratique religieuse ; en effet, ce qui tue, dit le vénéré prélat, la foi dans l'âme de l'ouvrier, ce n'est pas l'orgueil de l'esprit, mais les passions mauvaises et les préjugés. Qu'il soit affranchi des unes, les autres tomberont d'eux-mêmes. Dans son âme apaisée, la lumière divine saura se frayer un chemin et le ramener aux croyances de sa jeunesse. Il verra bien alors que, loin d'être l'ennemie du peuple, l'Église a pour lui un amour vrai et désintéressé. Il comprendra que si la religion l'invite sans cesse à élever vers le ciel ses pensées et ses désirs, ce n'est pas pour le frustrer de sa part des biens d'ici-bas, mais pour lui rappeler que, malgré l'obscurité et les tristesses de sa vie, il est un fils de Dieu, destiné par son baptême à d'éternels honneurs. Il se souviendra enfin que le catholicisme, religion de tous, comme son nom l'indique, est spécialement la religion des humbles et des petits. »

La lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Rouen exprime le vœu de voir créer dans son diocèse de nombreuses sociétés de secours mutuels sur le modèle de *L'Émancipation chrétienne*. Nous souhaitons l'accomplissement des désirs du vénéré prélat : il en résultera un grand bien pour nos frères de la mère-patrie.

Ici, nous avons le bonheur de posséder un grand nombre de ces associations où l'intérêt matériel de chaque membre est protégé, grâce à d'ingénieuses dispositions inspirées par la charité chrétienne.

Toutes ces sociétés ont leur chapelain; toutes ont sur leurs bannières les emblèmes religieux, toutes se réunissent annuellement pour célébrer à l'église leur fête patronale.

La première condition pour y être admis est d'appartenir à la religion catholique et d'être un pratiquant sincère. Aussi les services rendus par les unions de St Joseph et de St Pierre, par la société des Artisans, par celle des Forestiers catholiques, qui comptent ensemble la presque totalité de nos classes ouvrières sont-ils incalculables. Misères soulagées, malades sauvés, familles arrachées au désespoir, à la ruine, voilà les fruits de cette union intime de la charité et de la religion.

Mgr de Rouen n'est point pour la population de Montréal un étranger : il occupe en effet le siège l'une des villes de France dont le nom est lié intimement aux origines du Canada et il a en outre des relations d'intimité et d'amitié avec Mgr Fabre.

Il serait heureux de voir comment ici ses vœux sont réalisés la prospérité de nos institutions ouvrières. Notre pays a eu, grâce au ciel, la bonne fortune de comprendre pour nous servir d'une parole du vénéré primat de Normandie « qu'en dehors de l'unique fondement posé par la main de Dieu, rien n'est solide, rien ne dure, toutes institutions faites de main d'homme oscillent entre des abîmes. »

AU MANITOBA

Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, reproduire ici la lettre adressée le 23 mars dernier par Sa Grandeur Mgr Taché archevêque de St-Boniface à l'honorable Thomas Greenway, premier ministre de la province du Manitoba. Mais nous tenons à en donner quelques extraits. C'est une éloquente réponse aux affirmations erronées du premier ministre.

Lorsque l'honorable M. Thomas Greenway prit le pouvoir il assura dans une visite personnelle à l'archevêque, ou mieux à son représentant le P. Allard, que son gouvernement maintiendrait .
1° les écoles catholiques séparées, 2° l'usage officiel de la langue

française, 3^e les divisions électorales des Canadiens-Français, en demandant seulement le secret sur sa démarche.

On sait comment a agi le gouvernement de M. Greenway, malgré cette assurance. Mgr Taché en lui rappelant ces faits indéniables ajoute :

« Les promesses que vous avez faites en 1888, vous les avez violées en 1890, en 1892 vous les déniez : j'ai pensé que selon les lois strictes de l'honneur j'étais dégagé de l'obligation de garder le silence.

« Après m'avoir scellé les lèvres, en me demandant le secret, vous avez molesté le peuple confié à mon pouvoir spirituel, sur un sujet qui m'est plus cher que la vie. Vous avez troublé la paix et l'harmonie entre les diverses nationalités qui occupent le Manitoba. Vous avez laissé se produire des réclamations qui ne sont que l'écho des plus mauvaises passions. Vous avez empêché l'enseignement de manière à priver nombre d'enfants de cette bienfaisante influence. Vous persécutez les catholiques, et ne cherchant qu'à leur créer des embarras, employant leur argent pour l'éducation des enfants qui n'appartiennent pas à notre foi...

« Soyez sûr que vous avez blessé au plus profond du cœur une large portion des sujets de sa Majesté non seulement au Manitoba, mais aussi dans les autres provinces du Canada. »

L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

Au Mile-End, Montréal

Montréal ne compte pas seulement un établissement pour les sourdes-muettes : il possède aussi une maison pour les sourds-muets. Chronologiquement même cette maison a précédé la fondation de sœur Marie de Bonsecours.

En effet, après deux tentatives infructueuses à Québec et au collège de St-Hyacinthe pour créer une école de sourds muets, on établit en 1848 sous l'inspiration et avec le concours du grand évêque qui a été le bras de la Providence dans ce diocèse pour toutes ces institutions bienfaisantes, Mgr Bourget, une maison au pied du courant. Elle était dirigée par un ami des sourds-muets, M. l'abbé Lagorce qui n'hésita pas à quitter la cure de St-Charles pour se consacrer à l'enseignement de ces infirmes, alors dénués de tous moyens d'instruction.

Cette première installation réunit un petit nombre d'élèves, eut des vicissitudes diverses et définitivement s'installa au Mile-End en 1853 sous la direction de M. l'abbé Lagorce, aidé plus tard par un frère sourd-muet appartenant à l'ordre des Clercs de St-Viateur appelé de France par Mgr Bourget, le frère Young.

C'est avec ce modeste personnel enseignant que débuta l'institut des sourds-muets qui compte aujourd'hui une moyenne de 100 élèves, possède un établissement très complet au point de vue de l'enseignement professionnel, dispose de sept ou huit ateliers perfectionnés, dans la couture, la reliure, la cordonnerie, la peintu-

re, la menuiserie, et a pu organiser à la porte de Montréal, dans une admirable position une vaste ferme de 200 arpents d'un seul tenant presque exclusivement consacrés à la culture maraîchère, formant une très bonne école d'agriculture pour les pensionnaires, tout en étant une source de revenus nécessaires pour l'institut.

M. L'abbé Lagorce a eu l'honneur de fonder cet institut et le bonheur de le confier à d'excellentes mains. En faisant choix de l'ordre des clercs St-Viateur, (maison fondée en France en 1828 à Vourles près de Lyon), il a, du même coup, assuré à son œuvre commençante de vaillants ouvriers qui ne devaient pas la laisser périr. Un Père du même ordre, originaire du Canada, le P. Bélanger, appelé en 1860 à la direction de l'Institut lui a apporté le concours de sa grande expérience des affaires et d'un dévouement qui ne s'est jamais rebuté, malgré des difficultés nombreuses et parfois bien pénibles.

C'est en 1855 que l'Institut a été édifié sur un terrain donné par M. L. B. Aubien, père du ministre actuel de la province de Québec. Le terrain comprenait deux arpents environ; on y édifia une maison. Les ressources étaient minimales, il fallut aller à l'économie et ne s'accorder que l'indispensable qui trop souvent n'était pas même le nécessaire. Ceci explique l'aménagement de la maison qu'on voit aujourd'hui, aménagement qui ne laisse pas que de surprendre au premier abord avec ses petites pièces basses d'étage, ces escaliers de ci de là enfin son manque d'unité. On s'aperçoit qu'on a successivement, et à mesure que l'état de la caisse le permettait, ajouté un étage, créé une annexe, et tout cela naturellement sans plan d'ensemble, allant au plus pressé et surtout tâchant d'obtenir le plus de place possible dans un petit espace, problème qui ne se résout qu'en sacrifiant l'ordonnance et l'aspect.

C'est ainsi que le premier bâtiment d'abord à trois étages en a cinq aujourd'hui, que la chapelle intérieure est devenue le réfectoire des Pères et des Frères, que les dortoirs ont successivement monté du second au quatrième, et que les ateliers placés dans la maison ont été transportés de l'autre côté de la rue St-Louis, et reliés par une passerelle avec le corps de bâtiment principal.

Dans tous les rapports de l'établissement aussi bien en 1874 qu'en 1878 et 1881-1882, on retrouve de la part du directeur l'expression des mêmes regrets et des mêmes plaintes à propos de l'insuffisance du local. Il suffit, dit un de ces rapports d'un mot pour caractériser cette insuffisance; *la bâtisse qui n'abritait que vingt élèves est la même que celle qui en contient aujourd'hui cent vingt-trois!*

Aussi la partie vraiment bien aménagée est celle des ateliers: on avait de l'espace et on l'a utilisé, tout est large, parfaitement éclairé, et dans de bonnes conditions.

Nous n'avons pas besoin de revenir ici sur les détails des diverses méthodes d'instruction des sourds-muets. Dans une précédente étude sur l'établissement des sourdes-muettes nous avons

donné quelques indications à ce sujet et ce ne serait qu'une répétition inutile. Cependant nous devons signaler une différence entre le mode d'enseignement adopté au Mile End, et celui suivi à Notre-Dame du Bon Conseil. Les clers St-Viateur appliquent la méthode mixte. Expliquons-nous.

Tous les élèves arrivant à l'École sont immédiatement mis à l'étude de l'articulation avec le langage par signes naturels et de l'écriture. — Au bout d'un an, quelquefois même plus tôt, on se rend compte des aptitudes de l'élève et selon son degré d'intelligence, ses forces physiques, son âge, le temps dont il peut disposer, on lui apprend le langage parlé ou le langage par signes. C'est alors qu'on les sépare. Deux raisons ont fait adopter cette manière d'agir qui, selon la rigueur des principes, est contraire aux règles établies par le Congrès de Milan.

La première résulte du petit nombre d'années que les enfants sourds-muets peuvent consacrer à l'étude. Au Mile End, en effet, les élèves ne séjournent pas en moyenne plus de cinq années. Or on comprend que si l'on ne commençait pas immédiatement leur instruction dès la première année, on s'exposerait, pour un certain nombre de sujets, à ne pouvoir leur donner dans l'une ou l'autre méthode qu'un temps relativement restreint.

La seconde raison est l'exigüité du local, qui ne permet pas, d'avoir pour toutes les exigences du service une séparation absolue entre les élèves des deux catégories.

La vraie raison qui résume celles ci-dessus énoncées, c'est le manque de ressources. Il faudrait donc d'abord une allocation plus importante de l'administration, et ensuite des dons qui permettraient à l'Institut des Clercs Saint-Viateur de réaliser les vœux souvent exprimés de leurs directeurs passés et présent.

En effet, il est vraiment extraordinaire que dans les conditions où se trouve l'établissement du Mile End, il ait pu faire tout le bien qu'il a déjà accompli.

CHRONIQUE

* * * Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

MM. A. M. unier, vicaire à Ste-Cunégonde.

A. A. Laliberté, « à St-Jean-Baptiste.

G. Charrette, « à St-Eustache.

* * * C'est le 22 février que les Eminentissimes Cardinaux de la Congrégation de la Propagande ont décidé l'erection du nouveau diocèse de Valleyfield. Cette décision ainsi que la nomination de Mgr Emard, comme premier évêque ont été confirmées par le Souverain Pontife, le 13 mars suivant.

* * * Le 19^{me} anniversaire de la consécration de Mgr l'archevêque de Montréal a été célébré au pensionnat du Mont-St-Louis le vendredi premier avril. Sa Grandeur a donné en même temps la

confirmation aux élèves qui avaient fait leur première communion le dimanche précédent.

La messe solennelle chantée à cette occasion par le chœur du collège avec accompagnement d'orchestre a été des plus belles et fait honneur aux directeurs du chœur et aux exécutants qui le composent.

Un grand nombre de membres du clergé de Montréal assistaient à cette cérémonie. On y remarquait encore le R. P. Abbé des Trappistes de Bellefontaine, France, le nouvel Abbé élu du monastère d'Oka, Dom Antoine, et le R. P. Provincial des des Franciscains, etc.

*** Il y a actuellement en France huit sièges épiscopaux vacants. Il est question de Mgr Bourret, évêque de Rodez comme futur archevêque de Cambrai.

*** La « Hiérarchie catholique ou Annuaire pontifical » pour l'année 1892 vient d'être publié par la typographie du Vatican.

Le Sacré Collège compte actuellement 56 cardinaux dont 22 italiens ; il y a donc 14 cardinaux à créer.

Les sièges patriarcaux sont au nombre de 13. Les patriarchats de rite oriental sont : Antioche (des Melchites, des Maronites, des Syriens) ; Babylone (des Chaldéens) ; Cilicie (des Arméniens) ; et ceux de rite latin : Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, Venise, Indes Orientales, Indes Occidentales, Lisbonne.

Les autres titres de la hiérarchie catholique conférés jusqu'au 1er janvier 1892 sont répartis comme il suit : archevêques et évêque de rite latin avec résidence, 800 ; archevêques et évêques titulaires, c'est-à-dire n'occupant pas de sièges épiscopaux proprement dits, 317 ; archevêques et évêques n'ayant plus de titres, 13 ; prélats *nullius in dioceseos*, 6 ; soit un total de 1.247 titres actuellement conférés. Léon XIII a érigé : 1 patriarchat, 26 archevêchés, 74 évêchés, 45 vicariats et une délégation apostolique, 16 préfectures apostoliques, en tout 153 nouveaux titres qui marquent l'heureux développement de la hiérarchie sous le pontificat actuel.

On a fait le calcul que durant les treize années de son pontificat le saint Père a vu mourir 78 cardinaux dont 4 créés par Grégoire XVI, 43 créés par Pie IX et 26 créés par lui-même.

Il en a par contre créé 71. A son avènement, le Sacré Collège comptait 63 cardinaux, il n'en compte présentement que 56 ; aussi croit-on que de nouvelles créations ne tarderont pas à avoir lieu. Il ne reste plus aujourd'hui aucun cardinal de la création de Grégoire XVI et il n'y en a plus que 11 de la création de Pie IX

AUX PRIERES

Sr M. Antoinette Raymond, dite sœur Marie Alphonse, du Précieux Sang, Ste-Hyacinthe.

LE SIROP DE Térébenthine

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 13 Décembre 1890.

Je, soussignée, certifie que le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce *Sirop*, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

Sr OCTAVIEN.

Sœur de Charité de la Providence, coin des rues Fallum et Ste-Catherine.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

Sr THOMAS CORSINI.

Sœur de la Charité de la Providence.

Guérison d'une Bronchite grave.

Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu.

PHILOMÈNE ROGER, Tertiaire.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Montréal, 19 janvier 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre *Sirop de Térébenthine*. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,

C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 janvier 1891.

Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans, et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette.

Adolphe LEMAY.

863, Rue St-Denis, Côte St Louis.

Conducteur boulanger chez Stuart & Hébert, 1010, rue Rivard.

Montréal, Décembre 1890.

J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de Toux Croupale.

Madame Recorder B. A. T. de MONTIGNY.

EN VENTE PARTOUT.



MARQUE DE COMMERCE

DU DR NÉY

Remède par excellence contre les Affections Biliaires: Torpeur du foie, Accès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Mauvaise tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit:

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibilieuses du Dr Nèy et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être admises sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants. C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavalrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSO LAIS.

EN VENTE PARTOUT
SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

HARMONIUM neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10 50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,
ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants:

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo- tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel- les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE, - MONTREAL



CASTLE & FILS

VITREUX D'ÉGLISE...
GRISAILLE ET MOSAÏC
PERSONNAGES ET TAB-
LEAUX

CLOCHES D'ÉGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEBEAU
ÉGLISE, STE. THÉRÈSE P. Q.
" BUCKINGHAM P. Q.
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
REV. M. BOISSINBAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
ET PLUSIEURS AUTRES

40, RUE BLEURY, MONTRÉAL.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'École des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et
Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26 $\frac{1}{2}$ STE-ELISABETH

MONTREAL.

Etablie en 1850.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT . . . MONTREAL

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière
satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
(MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

(TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825.
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$35,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. Prix Modérés. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.